



La lutte contre l'antisémitisme

Recommandation de politique générale de l'ECRI n° 9 : Points principaux

” De nombreux juifs ne se sentent pas en sécurité en raison de la montée de l'antisémitisme dans toute l'Europe et nombreux sont ceux qui sont partis.

Les gouvernements doivent prendre la lutte contre l'antisémitisme au sérieux, adopter et appliquer une législation rigoureuse pour faire face au problème et travailler en étroite collaboration avec la société civile pour renforcer la sensibilisation et faire évoluer les mentalités.

Dans ses principes directeurs sur la lutte contre l'antisémitisme, l'ECRI adresse des recommandations pratiques aux gouvernements pour faire face à cette forme grave de racisme.

MESSAGE CLÉ

■ Les gouvernements doivent élaborer des politiques efficaces de lutte contre l'antisémitisme à tous les niveaux de la société.

■ Les actes antisémites intentionnels sont des actes criminels et le discours antisémite est un discours de haine.

SÉLECTION DE RECOMMANDATIONS

1. Adopter et appliquer une législation rigoureuse contre l'antisémitisme qui érige en infractions pénales tous les actes antisémites intentionnels contre des juifs réels ou « supposés », dont :

- ▶ l'incitation publique à la violence, à la haine ou à la discrimination ;
- ▶ les injures et la diffamation publiques ;
- ▶ la négation, la minimisation grossière, la justification ou l'apologie publiques de l'Holocauste ; et
- ▶ la profanation d'institutions et de monuments religieux juifs.

2. Encourager les victimes d'actes antisémites à porter plainte et mettre en place un système efficace de collecte de données pour s'assurer qu'une suite est bien donnée aux plaintes.



3. Sanctionner les organisations, y compris les partis politiques, qui promeuvent l'antisémitisme :

- ▶ en retirant le soutien financier et les autres formes de soutien accordés à ces organisations par des organismes publics ; et/ou
- ▶ en interdisant et en dissolvant ces organisations.

4. Inclure l'éducation contre le racisme dans le programme scolaire national.

■ Prévoir un contenu qui sensibilise à l'antisémitisme, à ses manifestations dans l'histoire et à ses formes actuelles.

■ Veiller à ce que les enseignants aient la formation nécessaire pour transmettre ce contenu avec confiance.

5. Encourager les professionnels des médias, les organisations non gouvernementales et les communautés religieuses à jouer un rôle actif dans la lutte contre l'antisémitisme.

■ Soutenir le rôle positif que ces acteurs peuvent jouer pour promouvoir le respect mutuel et combattre les stéréotypes et les préjugés antisémites.

ECRI - LIENS UTILES

Recommandation de politique générale n° 9 de l'ECRI : La lutte contre l'antisémitisme

http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/activities/GPR/EN/Recommendation_N9/Rec09fr.pdf

Recommandation de politique générale n° 7 de l'ECRI : La législation nationale pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale

http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/activities/GPR/EN/Recommendation_N7/fcri03-8%20recommandation%20nr%207.pdf

Recommandation de politique générale n° 15 de l'ECRI : La lutte contre le discours de haine

http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/activities/GPR/EN/Recommendation_N15/Recommendation_15_fr.asp

Définition pratique de l'antisémitisme adoptée par les États membres de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste :

<https://www.holocaustremembrance.com/media-room/stories/working-definition-antisemitism>

FAITS ET CONSTATATIONS

« L'antisémitisme et le nombre d'agressions antisémites en Europe ont une nouvelle fois augmenté en 2015, après avoir déjà atteint un pic dans certains pays l'année précédente ». Rapport annuel de 2015 de l'ECRI.

« Outre un regain de sympathie pour l'extrême droite, des tentatives de réhabilitation ou de banalisation de régimes collaborationnistes de l'époque de la seconde guerre mondiale et de leurs actions ont été relevées dans certains pays avec pour conséquence une tendance croissante à nier, ou à éviter de débattre publiquement, le fait que des gouvernements d'occupation se sont rendus complices de l'Holocauste ». Rapport annuel de 2014 de l'ECRI.

« Dans de nombreux pays, des tendances antisémites croissantes ont été observées dans les communautés d'immigrés musulmans, en particulier chez les plus jeunes. Les tensions se sont exacerbées par suite du regain de violence au Moyen-Orient et amènent à des généralisations abusives à l'égard de tous les juifs [...]. Le discours politique qui s'en est suivi a insuffisamment mis l'accent sur la nécessité de distinguer les critiques des actions d'Israël, dans la mesure où ce pays doit être traité comme n'importe quel autre Etat, de l'expression publique du racisme et de la haine à l'encontre du peuple juif en général ». Rapport annuel de 2014 de l'ECRI.



PREMS 001417